Norme Sénégalaise **NS 02 – 067-2**
Janvier 2014

Bâtiments et biens immobiliers construits-Prévision de la durée de vie - Partie 2- Procédures pour la prévision de la durée de vie

Norme sénégalaise Homologuée

Par décision n°00000020 du Conseil d'Administration
de l'Association Sénégalaise de Normalisation le 24 Mars 2014
et prend effet le 24 Mars 2014

Descripteurs et Thesaurus International : bâtiment ; prévision ; durée vie ; procédure ; bien immobilier construite

Editée et diffusée par l'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN)
21, Lotissement Front de Terre – Tél. : 33 827.64.01 – Fax : 33 827.64.12 –
E-mail : isn@orange.sn

Pour plus d'infos, merci de nous contacter.

Association Sénégalaise de Normalisation

4 Avenue Jean Jaurès, Immeuble El Hadj Omar DIA, 6 ème Etage
Dakar - SENEGAL

Tel: +221 33 829 58 25

Email: asn@asn.sn